

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ESTAIRES**

DEPARTEMENT

**DU NORD**

ARRONDISSEMENT

**DE DUNKERQUE**

COMMUNE

**D'ESTAIRES**

**Séance du 11 décembre 2024**

**Séance du 11 décembre 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le 11 décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les « Grands Salons » de l'Hôtel de Ville, à la mairie d'Estaires, sous la présidence de Monsieur Bruno FICHEUX, Maire.

**Présents :** Mesdames, Messieurs Bruno FICHEUX, Dorothee BERTRAND, Michel DEHAENE, Augustine VILLE, Yves COLPAERT, Stéphane GLORANT, Francine MOURIKS, Monique DUHAYON, Brigitte CAMPAGNE, François-Xavier HENNEON, Michaël PARENT, Laëtitia LEGRAND, Jimmy MASSON, Olivier SABRE, Louise SAINTENOY-CAMPAGNE, Hervé BOCQUET, Arlette VERHELLE, Robin QUEVILLART

**Procurations :** Monsieur Frédéric DUBUS à monsieur Michel DEHAENE  
Madame Bérandère MAHAUDEN à madame Dorothee BERTRAND  
Madame Véronique VANMEENEN à monsieur Michaël PARENT  
Monsieur Yann NORMAND à monsieur Bruno FICHEUX  
Monsieur Dimitri DUQUENNE à madame Augustine VILLE  
Madame Isabelle LEMAIRE OREC à monsieur Jimmy MASSON  
Madame Alexandra LEGRAND à madame Laëtitia LEGRAND  
Madame Camille SPETEBROOT à madame Monique DUHAYON  
Monsieur Clément DELASSUS à madame Francine MOURIKS

**Absents :** Monsieur Bruno WILLERON, Monsieur Eric DEWULF

**Secrétaire de séance :** Louise SAINTENOY-CAMPAGNE

**Délibération n°113/141 – 12/2024**

**Objet de la délibération : Budget communal – Boxing Club Estairois – Attribution d'une subvention exceptionnelle**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2311-7 ;  
Vu l'instruction budgétaire M57 ;  
Vu le budget primitif 2024 ;  
Vu la demande de subvention exceptionnelle formulée par l'association Boxing Club Estairois ;

Exposé des motifs :

L'association Boxing Club Estairois a sollicité la commune pour l'octroi d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 5000 euros pour l'acquisition d'un ring de boxe de compétition dans le cadre du développement du club.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide à **l'unanimité** :

- **d'attribuer** une subvention exceptionnelle de 5 000 euros à l'association Boxing Club Estairois ;
- **de dire** que les crédits seront inscrits au budget ;
- **d'autoriser** Monsieur le maire à signer tout document relatif à la présente décision.

DATE DE  
CONVOCAATION  
05 DECEMBRE 2024

DATE DE PUBLICATION  
16 DECEMBRE 2024

Nombre de Conseillers	
En exercice	29
Présents	18
Votants	27

**Objet : Budget communal – Boxing Club Estairois – Attribution d'une subvention exceptionnelle**

**Objet de la délibération : Budget communal – Boxing Club Estairois – Attribution d'une subvention exceptionnelle**

---

Fait à Estaires, le jour, mois, an que dessus

(Suivent les signatures)

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Bruno FICHEUX



La Secrétaire de séance,  
Louise SAINTENOY-CAMPAGNE

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Acte certifié exécutoire

Transmis à la sous-Préfecture le 16.12.2024

Publié ou notifié le 16.12.2024

Le Maire,  
Bruno FICHEUX

